

Un test pour le gouvernement

LAMENSCH, MICHELLE

Page 17

Samedi 14 avril 2012

Politique Quelles seront les implications des accords de l'été dans les votes ?

En périphérie bruxelloise, les résultats du scrutin communal traduiront, pour l'essentiel, le « ressac » de la scission de BHV, sans doute votée par le parlement au début de l'été.

Les six communes à facilités. Ces six petites communes occupent une position stratégique car elles cristallisent depuis très longtemps nos différends communautaires. *« La manière dont leurs électeurs réagiront à l'accord noué par les huit partis sera une donnée importante de la vie politique belge, selon Pierre Verjans, politologue à l'ULg, une réaction symbolique, toutefois, puisque les modifications du système électoral n'interviendront qu'au scrutin législatif de 2014 ».*

Soit l'électeur renforce les trois bourgmestres FDF non nommés, opposés au compromis, ou leur parti, soit il donne le signal qu'il veut tourner la page des problèmes institutionnels et appuie les partis signataires de l'accord (PS, MR, CDH, Ecolo), plus axés sur le social et l'économique.

Sauf à Wemmel, où les FDF feront, sans doute, cavalier seul, tous les partis francophones ont marqué leur préférence pour la reconduction de listes d'union.

Mais la scission MR-FDF a fragilisé les Amaranthe, dès lors que libéraux et CDH soulignent plus qu'avant le décompte des élus respectifs. Et les négociations s'avèrent ici et là difficiles.

L'électeur francophone pourrait aussi voter pour une liste flamande, indiquant par là que le combat communautaire lui semble perdu ou ne l'intéresse pas.

« La clarté du choix "pour ou contre le compromis" dépendra de la configuration des listes francophones, analyse Pascal Delwit, directeur du Cevipol, listes d'union ou listes de rassemblement PS-MR-CDH-Ecolo en concurrence avec des listes FDF ».

Le vote dans les communes à facilités se caractérise par l'élection directe des échevins et des conseillers de CPAS. Dans ces communes à (forte) majorité francophone, l'un des enjeux est donc, pour certains francophones, d'éviter l'élection d'un échevin flamand en rassemblant au maximum les forces francophones. La présentation de plusieurs listes francophones abaisserait le quotient électoral et faciliterait l'élection d'échevins néerlandophones.

Pascal Delwit résume cela par une formule : *« Tout ce qui fragmente un camp linguistique favorise l'autre camp. »*

« Entre 2000 et 2006, note Vincent de Coorebyter, le directeur du Crisp, la polarisation linguistique du scrutin s'était encore accrue. Et cette polarisation a été d'autant plus forte que la présence francophone était importante.

Comment expliquer cette polarisation ? *« En 2006, poursuit Vincent de Coorebyter, un an après l'échec de la négociation sur BHV, sous le gouvernement Verhofstadt II, on a assisté à une augmentation très significative du nombre de votes valables, à un gain net de voix et encore plus net de sièges pour les listes francophones. La mobilisation pour le scrutin avait été plus importante. »*

Et en 2012 ? On votera, en principe, trois mois après le vote supposé de la première séquence de la réforme de l'État.

Personne ne peut prédire l'impact de ce vote – et des accrochages communautaires qu'il pourrait encore susciter – sur le résultat du scrutin. « *Le débat parlementaire sera encore vif*, poursuit Vincent de Coorebyter, *il pourrait ranimer chez les électeurs la priorité linguistique* ». Ou, au contraire, susciter chez eux la lassitude envers les problèmes communautaires. « *En septembre*, conclut le directeur du Crisp, *on pourrait encore imaginer des volte-face dans la confection des listes, suivant la manière dont le vote de la scission de BHV se sera déroulé* ». Avec ou sans amendement avec incidence communautaire.

Les 29 communes sans facilités. Les francophones de ces communes, qui ne pourront plus voter pour des listes bruxelloises au scrutin législatif de 2014, doivent « faire leur deuil » de leur identité électorale et accepter le fait régional flamand. « *Le poids de ces francophones*, embraie Pierre Verjans, *va peser sur le résultat des élections communales dans la mesure où ils pourraient rechercher la liste flamande la plus modérée.* »

Mais ces francophones, qui avaient progressé en sièges, en 2006 (Beersel, Hal, Vilvorde, etc.) pourraient aussi être incités à rester combatifs et unis, en dépit de la scission MR-FDF, si la N-VA devait, comme elle le laisse entendre, faire le forcing dans les communes sans facilités, en voie de francisation et surtout d'internationalisation.

Aux élections fédérales de 2010, le parti nationaliste avait réalisé de beaux scores à Hal-Vilvorde. Et, depuis lors, le parti a encore profité de transfuges du CD&V.

p. 2 à 5 Les enjeux des élections communales dans tous le pays.

rhode-saint-genèse

Rolin passerait le relais à son frère

Bourgmestre depuis 1989, députée depuis 2010, Myriam Delacroix-Rolin (CDH) pourrait passer le relais à son frère Pierre, conseiller du CPAS, pour reconduire la liste d'union francophone (IC-GB) qui avait décroché 18 sièges sur 25, en 2006, face à la liste flamande Samen (7 sièges). Dans cette commune-charnière, entre Bruxelles et Wallonie, la présence d'une échevine (élue) CD&V – dotée d'un droit de veto au collège – complique la vie de la majorité et singulièrement celle de la bourgmestre dont le parti, présent au gouvernement fédéral, a signé l'accord institutionnel.

wemmel

Séparation au sein du front des francophones

Wemmel compte 12 conseillers francophones et 11 conseillers néerlandophones mais la commune est dirigée par un bourgmestre flamand (indépendant « francophile »), Christian Andries, et 3 échevins flamands sur 5.

Voici deux ans, un accord de majorité est intervenu pour aboutir à une majorité francophone espérée de 14 sièges sur 23. Cette liste LB-IC, emmenée par le bourgmestre sortant, afficherait 75 % de francophones et 25 % de Flamands « modérés, bilingues ». Le FDF présenterait une liste homogène sans MR, évidemment.

wezembeek-oppem

Vers un partage du mayorat MR/FDF

A Wezembeek avec 6 élus, les libéraux dominant à présent les FDF (5 élus). Le maire MR-LB François van Hoobrouck a toujours fait cause commune avec ses collègues FDF de Crainhem et Linkebeek, refusés comme lui par la tutelle flamande.

Et il y a un accord de principe entre tous les partenaires pour reconduire une liste d'union. Le maïeur sortant pourrait tirer la liste, inaugurer la mandature et préparer l'installer son successeur libéral. Il se dit toutefois que les FDF auraient des prétentions sur la moitié du mayorat. A défaut, ils présenteraient leur propre liste.

drogenbos

La commune passe à 17 élus

La commune, qui a dépassé les 5.000 habitants, passera de 15 à 17 élus. Les francophones occupent 10 sièges sur 15. Deux échevins néerlandophones siègent au collège.

Le bourgmestre Alexis Calmeyn (Ind), reconduira sa liste bilingue Drogenbos Plus, de 2006, qui s'appellera « Drogenbos Plus – liste du bourgmestre ». Elle sera composée de francophones et de néerlandophones, tous bilingues (indépendants, MR et CDH). Avec parité homme/femme.

De son côté, l'échevine FDF, Corinne François, envisage de reconduire sa liste d'union francophone, en négociation avec le PS, Ecolo... et le MR, également présent sur la liste du bourgmestre.

crainhem

La liste d'union

La liste d'union

des francophones de 2006 – 18 sièges sur 23 – peine à se reconstituer. Le bourgmestre non nommé sortant, Arnold d'Oreye (FDF), souhaite se retirer au profit de sa première échevine, Véronique Caprasse, qu'il verrait bien lui succéder en tête de liste, mais les alliés MR et CDH d'il y a six ans exigent une répartition plus égalitaire des places sur une future liste d'union à laquelle seraient conviés le PS et Ecolo. Côté néerlandophone (Open, 5 sièges), le chef de groupe Luk Van Biesen (VLD) appelle à la formation d'une liste bilingue, libérale/social-chrétienne, libérée de « *l'ex-suprématie FDF* ». Un nouveau mouvement citoyen, Kraainem-Unie, invite les partis traditionnels à constituer des listes multiculturelles.

Linkebeek

Retour à l'union ?

Retour à l'union ?

En 2006, les francophones n'étaient pas parvenus à s'entendre sur une liste commune. Ils s'étaient présentés, d'une part, sur une « liste du bourgmestre », emmenée par le maïeur de l'époque, le MR Marc De Neef, et, d'autre part, sur la liste « Ensemble Linkebeek Samen » dirigée par le FDF Damien Thiéry, alors échevin. Cette dernière liste a remporté le scrutin, avec 10 sièges sur 15, 3 sièges allant à la liste du bourgmestre et 2 sièges à la liste flamande. Damien Thiéry décrocha le mayorat mais essuya un refus de nomination par la tutelle. En 2012, la tendance est à nouveau au rassemblement francophone sur une liste d'union FDF, MR, PS, Écolo et indépendants. Mais les négociations sont en cours.